

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 4 novembre 2019 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Martha Lévesque, conseillère au siège no 6.

Est également présente, madame Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale et madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière assiste à la séance étant dans l'impossibilité d'utiliser son bras droit.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2019;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*;
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*;
 - 8.3 – *Inspecteur en voirie*;
 - 8.4 – *Dépôt des p.v. de la MRC*;
- 9- Séance du conseil 2020;
- 10- Date d'adoption des prévisions budgétaires;
- 11- Avis de motion et dépôt du projet de règlement pour adopter un règlement fixant le taux de taxation et services;
- 12- Préposé à la gestion voirie;
- 13- Entretien d'hiver – cour de l'édifice municipal;
- 14- Subvention amélioration réseau routier;
- 15- Nommer le maire suppléant - 2020;
- 16- Nommer le représentant municipal à l'agglomération Cookshire-Eaton – 2020;
- 17- Nommer les comités - 2020
- 18- Varia ouvert;
- 19- Période de questions;
- 20- Fin de la séance.

2019-128 *résolution no 2019-128*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 4 novembre 2019.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2019

2019-129 *résolution no 2019-129*

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2019 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

Aucune question.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2019-11-04 a été remise aux membres du conseil.

2019-130 **résolution no 2019-130**

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la correspondance 2019-11-04 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- Ville d'East-Angus – Copie de résolution concernant la réduction de la vitesse sur la route 112 entre East-Angus et Westbury.

2- MRC du HSF – Lyne Gilbert – Adoption de la résolution pour la demande d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles.

2019-131 **Résolution no 2019-131**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury désirent présenter un projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les compétences concernant la gestion des matières résiduelles sont partagées entre la MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont compétence en matière de collecte;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François a récemment déclaré sa compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités de son territoire relativement à une partie du domaine des matières résiduelles, à savoir la valorisation de toutes les matières reçues, incluant les matières putrescibles, au lieu d'élimination avant leur enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la MRC souhaitent améliorer leurs performances en gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC et les municipalités souhaitent optimiser le tonnage détourné de l'élimination afin d'atteindre les cibles du Plan de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'un certain nombre de lacunes ont été identifiées à différents niveaux, qu'il y en a sûrement d'autres, que des solutions existent pour améliorer l'efficacité, avoir plus d'impact et avoir plus d'économie d'échelle

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère Martha Lévesque, et appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, IL EST RÉSOLU

QUE le conseil de La Municipalité de Newport

- s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC et d'assumer une partie des coûts;
- autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
- nomme la MRC du Haut-Saint-François organisme responsable du projet.

ADOPTÉE

- 3- Opération Nez Rouge Haut-Saint-François** - Demande de contribution financière afin de soutenir la réalisation des objectifs.
- 4- Valoris – Steve Lussier président** – Invitation suite au dépôt du budget d'exploitation 2020. (Voir en pièce jointe).
- 5- Graphalba – Geneviève Lussier** – Maintenance du site WEB pour l'année 2020 : 1 350.00\$
- 6- Légion Canadienne – Jack Garneau** – Invitation à Monsieur le maire à prononcer quelque mot le 11 novembre prochain à 15h.
- 7- Chambre de commerce du HSF** – Brunch des Élus le 26 janvier 2020 à 10h00 au Centre Culturel de East-Angus 25\$ pour les non membres taxes et pourboire inclus.
- 8- Société canadienne du cancer** – Invitation au Gala des Grands Chefs qui se déroulera à l'Hôtel Delta le 20 novembre à 17h.
- 9- Centre de Santé de Cookshire** – Rappel de l'invitation Noël au Château du samedi 14 décembre prochain nous avons 2 billets gratuits pour le souper concert et 4 billets pour le concert.
- 10- Club d'Auto-Neige Cookshire inc.** – Demande d'autorisation pour les traverses de routes sur le territoire de la municipalité. (Flanders, Grapes, Lapointe, Rivière-du-Nord et New Mexico)

2019-132

Résolution no **2019-132**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison et résolu que le conseil municipal de Newport autorise la reconduction des traverses de motoneiges sur les chemins Flanders, Grapes, Lapointe, Rivière du Nord et New Mexico ainsi que de circuler sur une distance de 270 mètres sur le chemin de la Rivière-du-Nord et 323 mètres sur le chemin New Mexico, pour la saison 2019-2020 seulement, au Club d'Auto-Neige Cookshire Inc., conditionnellement à l'installation d'une signalisation conforme aux normes par le club.

ADOPTÉE sur division la conseillère Martha Lévesque vote contre

- 11- Commission scolaire des Hauts-Cantons** – Résolution d'appui relativement au projet de loi no 40.

2019-133

Résolution no **2019-133**

ATTENDU que l'école publique est un bien qui appartient à l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec et qu'une commission scolaire est un collectif qui comprend des écoles primaires et secondaires, des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, des services éducatifs, des services administratifs et des services techniques et qu'elle œuvre dans le respect des principes d'accessibilité, d'égalité des chances et de répartition équitable des ressources;

ATTENDU que les établissements et les services d'une commission scolaire se doivent de travailler en synergie et en collaboration afin d'assurer la réussite du plus grand nombre possible d'élèves, jeunes et adultes et que le réseau québécois des écoles publiques est régi par une gouvernance de proximité régionale et locale;

ATTENDU que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a notamment pour mandat d'établir les grandes orientations de l'école publique québécoise et de veiller au financement adéquat de ses activités et que le conseil des commissaires en constitue un contrepoids fondamental pour favoriser une prise de décision qui prend en compte les couleurs régionales et locales;

ATTENDU que toutes ces instances de gouvernance sont assujetties à une reddition de comptes et sont redevables envers la population;

CONSIDÉRANT le dépôt par le gouvernement du Québec du projet de loi n° 40 le 1^{er} octobre 2019;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir au Québec des commissions scolaires avec, à leur tête, des élus choisis au suffrage universel pour ainsi préserver le droit des citoyennes et des citoyens d'être maîtres d'œuvre de l'éducation publique;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, les gains pour les élèves et leur réussite sont difficiles à identifier;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, le rôle de représentations de la commission scolaire auprès de tous les partenaires est absent. Cela met fin à la richesse du réseautage et de la solidarité dans les communautés;

CONSIDÉRANT que la disparition du conseil des commissaires dans sa forme actuelle avec qui les municipalités ont établi des ententes de partenariat depuis plusieurs années représente une perte pour le développement de nos milieux.

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, il y a une perte du pouvoir local dans les zones semi-urbaines et rurales en défaveur d'une centralisation abusive du gouvernement;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, le ministre prévoit en détail les modalités de fusions de territoires des centres de services, alors que l'on connaît les impacts négatifs de fusions de territoires en santé, non seulement pour les usagers, mais aussi pour le personnel.

Sachant ce qui précède, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jeffrey Bowker et appuyé par le conseiller Timothy Morrison, et résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Newport :

demande au Gouvernement du Québec :

- de surseoir à la sa décision d'abolir les élections scolaires et de convertir les commissions scolaires en centres de services scolaires;
- de procéder à une vaste consultation sur l'avenir de l'éducation au Québec et du meilleur mode de gouvernance requis pour assurer la réussite scolaire;

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2019-10-31 a été remise à tous.

9	Infotech (MAJ Sygem)	34.49 \$
12	Centre de rénovation BMR G. Doyon (Membranes)	111.79 \$
13	Cain Lamarre (Avocats)	115.48 \$
17	Transport HSF (Autobus souper Croisière)	137.70 \$
23	Journal du Haut-St-François (a.p. rôle 2020-21-22)	143.66 \$
24	Stanley et Danny Taylor trans.Inc (Matières résiduelles)	4 326.42 \$
26	M.R.C. du Haut-Saint-François (Télép, tech, éval, fosses)	2 418.51 \$
32	Nielsens et fils garage (Essence)	470.57 \$
33	Fond d'information sur le territoire (mutations)	5.05 \$
70	Marcel Blais (creusage de fossés)	4 570.25 \$
78	Trans. Exc. Jocelyn Ménard (niveleuse, recharg.)	17 508.24 \$
96	Centre Communautaire Lawrence (Noel enfants)	500.00 \$
128	Gravière Bouchard (Gravier, camion)	11 233.18 \$
170	AFA des Sommets inc. (Ingénieure Léo Hamel)	2 272.19 \$
204	CLD du HSF (Cotisation annuel)	1 427.00 \$
250	Tech-Nic Réseau conseil (routeur wifi)	170.95 \$
255	Scierie Labranche (Gravier, camion)	2 598.16 \$
257	Régie Haut-Saint-François & Sherbrooke	8 816.35 \$
293	B2B2C (page web)	68.99 \$
298	Transport Guillette (camion 10 roues)	1 848.09 \$
312	Raymond & fils (camion)	3 100.97 \$
334	Publiforme Inc. (Pancartes)	218.28 \$
382	Lyne Maisonneuve (Agente ressource)	968.56 \$
458	Excavation Richard Blais et fils (Pelle, bull)	5 972.95 \$
466	Bouchard Matériaux (ponceau)	1 048.57
473	La Cartoucherie (papeterie)	22.06 \$
478	Paul Vallée (pruche pont chemin Parker)	39.26 \$
501	Laurie Brazel (Conciergerie d'octobre 2019)	300.00 \$
505	Les Produits de ciment Sherbrooke (Ponceau)	3 914.35 \$
545	Jocelyn Labranche (Communication)	46.45 \$
	Mise à niveau Installation septique (7résidents x500)	3 500.00 \$
	Hydro Québec	545.88 \$
	Remise d'octobre 2019	3 275.13 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	81 729.53 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil d'octobre 2019	2 894.76 \$
	Salaire d'octobre 2019	8 785.99 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	11 680.75 \$
	TOTAL	93 410.28 \$

2019-134

Résolution no 2019-134

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la

municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseiller

La Conseillère Désindes donne son compte rendu : 200 personnes étaient présentes au souper communautaire de St-Mathias lors de l'interruption de l'électricité à cause de la tempête.

La conseillère Yeates-Dubeau donne son compte rendu sur le Marché de Noël, le marché aux puces du centre communautaire Lawrence a été remis au 9 novembre prochain et des activités à venir le thé de Noël le 3 décembre prochain.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

8.3) inspecteur en voirie

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

8.4) Dépôt des p.v. de la MRC

Les procès-verbaux d'août et de septembre sont déposés.

9) Séance du conseil 2020

La directrice générale a remis copie à tous les membres du conseil le projet de résolution du calendrier de séance 2020.

2019-135

Résolution no 2019-135

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu que les séances ordinaires du conseil pour l'année 2020 se tiendront toujours le premier lundi du mois, à moins qu'un congé férié coïncide avec cette journée. Les dates retenues sont donc lundi le 6 janvier, lundi le 3 février, lundi le 2 mars, lundi le 6 avril, lundi le 4 mai, lundi le 1 juin, lundi le 6 juillet, lundi le 3 août, mardi le 8 septembre, lundi le 5 octobre, lundi le 2 novembre, lundi le 7 décembre. Les séances débiteront à dix-neuf heures.

ADOPTÉE

10) Date d'adoption des prévisions budgétaires 2020

Les membres du conseil sont tous d'accord à ce que la séance extraordinaire pour l'adoption des Prévisions budgétaires 2020 ait lieu le 16 décembre 2019 à dix-neuf heures.

11) Avis de motion et projet de règlement pour adopter un règlement fixant le taux de taxation et services

2019-136

Avis de motion est donné par le conseiller Germain Boutin à l'effet que le

règlement visant à fixer la tarification et les taxes 2020 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

2019-137 Résolution no 2019-137

Proposé par le conseiller Germin Boutin, appuyé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité accepte le projet de règlement no 2019-055 fixant le taux de taxation 2020.

12) Préposé à la gestion voirie

2019-138 Résolution no 2019-138

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que Monsieur Jocelyn Labranche devienne l'inspecteur à la voirie de la municipalité de Newport, sa période de probation étant terminée.

ADOPTÉE

13) Entretien d'hiver – cour de l'édifice municipal

Monsieur Fernand Boutin offre d'entretenir la cour de l'édifice municipal pour le même montant que In passé soit, 1 500.00 \$ pour la saison hivernale.

2019-139 Résolution no 2019-139

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que Fernand Boutin ayant offert le service à 1 500.\$ pour l'entretien de la cour de l'Hôtel de Ville pour la saison hivernale 2019-2020 soit acceptée et le paiement afférent sera payé en deux versements égaux de 750.\$ en janvier et en mars 2020.

ADOPTÉE

14) Subvention Installation Septique

La directrice générale informe que sur 17 permis émis, 2 pour nouvelles construction, 6 non terminés donc il y a 7 chèques à remettre.

15) Nommer le maire suppléant - 2020

2019-140 Résolution no 2019-140

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu que le conseiller Germain Boutin soit nommé maire suppléant pour l'année 2020.

ADOPTÉE

Nommer le Substitut à la MRC - 2020

2019-141 Résolution no 2019-141

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseiller Germain Boutin soit nommé le substitut du maire pour siéger à la M.R.C. du Haut-Saint-François lorsque le maire est dans l'incapacité d'agir pour l'année 2020.

ADOPTÉE

16) Nommer le représentant municipal à l'Agglomération Cookshire-Eaton - 2020

2019-142 Résolution no 2019-142

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le conseiller Jeffrey Bowker soit nommé le représentant municipal à l'Agglomération Cookshire-Eaton pour l'année 2020.

ADOPTÉE

17) Nommer les comités – 2020

Monsieur le maire donne une liste des comités proposés pour 2020.

	COMITÉ – 2020
ENVIRONNEMENT (Cours d'eau – forêt – fosses septiques – CLD – SADC – DÉVELOPPEMENT)	MARTHA LÉVESQUE
MADA – CITOYENS - (Pacte rural)	ANNE-MARIE YEATES DUBEAU
SÉCURITÉ CIVILE - INCENDIE (Agglomération)	JEFFREY BOWKER
VOIRIE	GERMAIN BOUTIN JEFFREY BOWKER TIMOTHY MORRISON
LOISIRS	JACQUELINE DÉSINDES

2019-143 Résolution no 2019-143

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la liste de comités décrite ci-haut soit acceptée pour l'année 2020. Le maire faisant partie de tous les comités.

ADOPTÉE

18) Varia ouvert

Monsieur le maire demande d'envoyer une lettre de félicitation à la Députée Marie-Claude Bibeau.

2019-144 Résolution no 2019-144

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu qu'une lettre de Félicitation soit envoyée à Madame la Députée Marie-Claude Bibeau.

19) Période de Questions

Aucune question.

20) Fin de la séance.

2019-145 Résolution no 2019-145

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la séance soit levée à 19H59.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle, Directrice générale / secrétaire-trésorière

Isabelle Doyon, Directrice Générale Adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 4 novembre 2019.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière

Isabelle Doyon, directrice générale adjointe